

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

| | |
|--------------------------|-------|
| Annances, la ligne . . . | 20 c. |
| Réclames | 30 |
| Faits divers | 15 |

RÉSÉRVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

| | |
|----------------------|--------|
| SAUMUR : | |
| Un an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 9 |
| Poste : | |
| Un an | 35 fr. |
| Six mois | 18 |
| Trois mois | 10 |

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

13 Mars 1882.

Chronique générale.

Les ministres se sont réunis samedi, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil s'est occupé du projet de loi sur les récidivistes. Il a été décidé que certaines dispositions du texte législatif arrêté par MM. Waldeck-Rousseau et Caméscasse seraient reprises par le gouvernement et que d'autres seraient au contraire modifiées dans un sens libéral. Le ministre de la marine a fait, en effet, observer qu'il lui serait impossible de loger et de nourrir, sans avoir préalablement examiné les dispositions à prendre, les trois ou quatre mille récidivistes qui devraient être immédiatement dirigés sur la Nouvelle-Calédonie.

L'amiral Jauréguiberry a donné connaissance à ses collègues des nouvelles qu'il a reçues du Sénégal, au sujet de l'insurrection de certaines tribus riveraines du fleuve de Saint-Louis.

RÉFORME DE LA MAGISTRATURE.

La commission de la réforme judiciaire a tenu vendredi matin une longue et importante séance, qui s'est prolongée jusqu'à midi.

Une discussion très-vive s'est engagée sur la question de la suppression de l'inamovibilité, qui a été combattue tour à tour par MM. Ribot, Méline et Casson.

A la majorité de 8 voix contre 3, la suppression de l'inamovibilité a été votée par la commission.

Sous le bénéfice de cette détermination, la commission entend réserver la question relative au mode de recrutement de la magistrature et la réorganisation des cours et tribunaux.

La suppression de l'inamovibilité de la magistrature est considérée par la majorité

comme une solution provisoire permettant le renouvellement à bref délai du personnel de la magistrature. La commission manifeste l'intention de hâter ses travaux, afin que la discussion puisse avoir lieu dans une quinzaine de jours au plus tard, c'est-à-dire avant les vacances de Pâques.

Les trois voix dissidentes sont celles de MM. Ribot, Méline et Casson.

M. Casson s'est prononcé pour le maintien du *statu quo*.

M. Méline a défendu le projet de gouvernement en ce qui concerne le mode de recrutement du personnel et la suppression d'un certain nombre de tribunaux.

M. Ribot a prononcé un important discours dans lequel il s'est déclaré partisan de l'inamovibilité en admettant le maintien du système actuel au cas où les magistrats, au lieu d'être nommés par l'Etat, seraient élus par un collège électoral quelconque.

M. Ribot réclamerait alors la suppression de l'inamovibilité, car ce principe et le mode de recrutement par élection s'excluent.

D'après le *Télegraphe*, on négocie en ce moment entre le gouvernement et la commission de réforme judiciaire pour arriver à un terrain de conciliation; ce terrain serait la suspension de l'inamovibilité.

IMPOSSIBILITÉ DE L'ABOLITION DU BUDGET DES CULTES.

Nous ne croyons pas que la Révolution trouve un gouvernement qui consente à l'abolition du Concordat; nous ne croyons pas davantage qu'il y ait dans la Chambre actuelle une majorité disposée à voter la suppression du budget des cultes.

Que la Chambre ait pris en considération la proposition Boyssé et qu'une commission soit nommée pour examiner la question, cela ne nous paraît pas sérieux. Il faut remarquer que la prise en considération a été votée sur la demande même de M. de Freycinet, lequel est notoirement opposé à la sup-

pression du Concordat et du budget des cultes. Donc le gouvernement combattra énergiquement les folies radicales.

N'oublions pas, d'ailleurs, que le cabinet Freycinet ne se montrera pas dans cette circonstance plus conservateur que le cabinet Gambetta. Il n'entrera jamais dans les vues du parti opportuniste ni de rompre les relations avec le Saint-Siège, ni de rayer les maigres rentes que l'Etat fait au clergé pour l'indemniser de l'immense capital dont il l'a dépouillé.

A mesure que les républicains passent par le gouvernement, ils comprennent les difficultés qui s'opposent à la réalisation des promesses inconsidérées faites à une poignée d'électeurs révolutionnaires. Ils comprennent qu'ils ne peuvent raisonnablement pas tenter une aventure qui aurait pour résultat de leur mettre à dos les quatre cinquièmes de la France, et de retourner contre la République la plus grande partie des citoyens qui s'y sont ralliés par lassitude.

Quoi qu'en disent les faiseurs de statistiques, les quatre cinquièmes de la France sont profondément attachés à la religion catholique; et si le gouvernement républicain, d'accord avec les Chambres, enlevait aux prêtres l'indemnité à laquelle ils ont un droit incontestable, il sortirait des élections générales qui suivraient cet acte criminel une majorité puissante avec la mission de renverser la République.

La persécution, dans ce noble pays de France, n'a jamais réussi.

Les amis de M. de Freycinet, comme ceux de M. Gambetta, prévoient admirablement ce qui arriverait, si le budget des cultes était supprimé; aussi s'opposent-ils de toutes leurs forces à ce qu'ils regardent comme une imprudence folle.

Belleville et quelques autres bourgs pourris du radicalisme resteraient peut-être républicains, mais il n'y aurait pas trois départements pour la République.

Le bruit court que M. Brisson songerait à faire introduire dans le règlement de la

Chambre quelques dispositions destinées à empêcher les députés de profiter trop fréquemment des facilités de voyages que leur offre la gratuité de parcours sur les voies ferrées.

M. le ministre de l'intérieur a reçu avant-hier différents préfets, auxquels il a annoncé que désormais des inspecteurs seraient chargés de lui faire savoir s'ils quitteraient leur département sans congé régulier.

Un mouvement est en préparation au ministère des finances. Il portera sur deux trésoriers-payeurs généraux, quelques receveurs particuliers et un grand nombre de percepteurs.

Les deux trésoriers-payeurs, mis à la retraite, seront remplacés par deux préfets dont l'un est M. André, préfet de l'Ille-et-Vilaine; l'autre serait, dit-on, M. Bossu, préfet de l'Aude.

En dépit des notes officieuses qui affirment que les relations entre le gouvernement français et le gouvernement italien tendent chaque jour à s'améliorer, nous pouvons affirmer au contraire, disent les *Tablettes*, que les rapports sont très-tendus entre le quai d'Orsay et le Quirinal.

Nous ajouterons même qu'à la suite d'un entretien fort long et fort important de M. de Freycinet avec ses collègues du cabinet, le ministre des affaires étrangères a adressé au gouvernement italien une note pour l'informer que le gouvernement français ne nommerait son ambassadeur auprès du roi que le jour où l'Italie accrédirait le sien auprès du gouvernement de la République.

Racontant dans le *XIX^e Siècle* l'histoire d'une fille-mère coupable d'infanticide, M. F. Sarcey dit :

« Pourquoi n'a-t-on pas préparé à ces infortunes des asiles discrets, qui sauvent à

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XXXVII
TRIPLE HYMÉNÉE. — LES JEUNES MÉNAGÈRES.
LA TABATIÈRE DU DOCTEUR.

(Suite.)
Un des devoirs les plus curieux imposés à ces demoiselles est le compte de ménage. Chacune tient son livre où sont inscrites jusqu'aux moindres dépenses de l'établissement. On rivalise d'ingéniosité pour utiliser les restes et débris de toutes choses, ce qui a donné lieu à la création du prix d'économie remporté par Noëlie Vaurant à la première distribution générale.

Pendant les heures de lingerie, raccommodages, confection, couture, travaux d'aiguille, on lit à haute voix des ouvrages d'histoire, et immédiatement après il faut, en quelques minutes, résumer en une page ce qui a été lu.

La leçon de chant est combinée avec les savonnages et les repassages. Deux sous-maîtresses sont là, l'une faisant souffler, donnant le ton, dirigeant les chœurs, l'autre surveillant les travaux manuels. Si ces demoiselles ne deviennent guère ainsi de bien habiles musiciennes, du moins elles

acquiescent de l'oreille.

« — Nous avons toutes la voix juste, me disait Hortense qui, pour sa part, a une voix superbe, à ce que m'ont dit ses frères.

« Je dis ses frères, car Louis Vaurant est désormais des nôtres. Il habite avec Honoré le futur appartement de leur mère; moi j'ai pris possession de la chambre et cabinet d'amis.

« Le glorieux Fiferlin nous sert et ne manque plus de besogne, je t'en réponds. Honoré lui fait faire chaque jour six heures de courses, payées par l'administration, à raison de neuf francs par semaine.

« J'en reviens à Louis, d'un an plus âgé que sa sœur Noëlie, bachelier en herbe, piocheur acharné, visant à entrer à la Compagnie Lutécienne; mais ce ne sera pas facile.

« L'institution de nos carnets de retraite, avec capital au bout, donne lieu à des sollicitations innombrables. Aussi, malgré la puissante recommandation de ton excellent père, serais-je probablement fruit sec, moi qui te parle, si le docteur Delcambre, plus ingénieux encore qu'il n'est obligeant, n'avait exécuté un vrai tour de force. »

« Point de pas de clerc! avait dit le vieux savant après ce déjeuner à volaille truffée que suivit pour Manuel l'inventaire complet de son mobilier, linge, effets, vaisselle, argenterie et ustensiles de ménage,

revue minutieuse et consciencieuse passée avec le concours du zélé Fiferlin.

Point de pas de clerc!... Ce n'était point petite affaire que de faire admettre d'emblée un maigron décafé dans la sérieuse Compagnie Lutécienne. Et, certainement, M. de Sardagne eût été sans miséricorde éconduit, si Delcambre, après sa conférence à la Sorbonne, n'avait relancé le directeur avec une habileté diplomatique de premier ordre.

Il se fit annoncer et se présenta comme venant de la part de M. le comte du Hêtre. Il fut reçu avec d'autant plus d'empressement qu'il était connu, non-seulement pour ses mérites personnels, mais pour ses mémoires sur le paupérisme où, dans le chapitre consacré à l'examen de la question sous le rapport administratif, il avait parlé avec éloges de la caisse de prévoyance de la Compagnie Lutécienne.

Le directeur se félicitait poliment de la circonstance qui le mettait en relations avec le savant docteur Delcambre.

« Ne vous félicitez point trop, monsieur le directeur; je viens à vous dans les intentions les plus terribles.

« Vraiment, monsieur le docteur?

« Hérisse de critiques, comme un porc-épic, monsieur le directeur; j'espère pourtant que nous nous entendrons.

« Je l'espère bien aussi! dit le directeur qui,

durant ce malicieux préambule, avait été l'objet d'une inspection physiognomique très-suffisante.

« Il a au plus haut point tous les caractères de l'assimilation, pensa Delcambre qui, pour avoir le temps de combiner son plan de campagne définitif, ouvrit sa profonde tabatière en disant :

« En usez-vous, monsieur le directeur?

XXXVIII DIPLOMATIE SCIENTIFIQUE.

Physiognomie et tabatière : sur ces deux bases, le docteur élevait l'échafaudage de son discours.

Après l'examen de certains détails, il improvisa la critique très-judicieuse du secrétariat général, le cœur de l'administration, cœur trop isolé, faute de rapports aussi directs avec les ateliers.

« Je me suis dit cela bien des fois, répondit le directeur, et je ne m'étonne pas des observations que vous me faites de la part de notre éminent administrateur, M. le comte du Hêtre.

« Il y a donc dans votre service une lacune à remplir, il manque à votre mécanisme un rouage essentiel, c'est-à-dire un inspecteur actif, sévère, intègre, très-vigilant et connaissant à fond tous les détails de manière à rendre chaque jour compte de leur situation à M. le secrétaire général, trop occupé au centre administratif pour surveiller lui-même. Il s'ensuit que vous vous en fiez forcément à vos sous-chefs, qui sont par trop juges et parties.

la fois et la vie des enfants et l'honneur des mères ?

Il est clair que, s'il y avait eu à Dieppe un tour ouvert, cette fille n'aurait pas, de gaieté de cœur, cherché à étrangler son enfant, et ne l'aurait pas jeté aux lieux, vivant et criant encore.

M. Sarcey ignore-t-il que saint Vincent-de-Paul avait institué des tours, et que la prétendue philanthropie moderne a déclaré immorale cette admirable création de l'apôtre français de la charité chrétienne ?

ÉTRANGER

Le *Fremdenblatt*, de Vienne, a reçu de Paris la dépêche suivante :

« Dans les cercles politiques de Paris on croit à la nécessité d'une intervention armée en Egypte. On fait remarquer la coïncidence des armements de la Turquie qui vient de commander 50,000 fusils et de concentrer les troupes pour un corps d'occupation. »

D'un autre côté, le *Pester-Lloyd* fait remarquer que la mission extraordinaire envoyée par la cour de Berlin à Constantinople a pour résultat d'attirer la Sublime-Porte dans la sphère politique de l'Allemagne.

Le cabinet de Berlin a en effet un double objectif en se liant intimement avec la Turquie.

En prévision des événements qui peuvent amener la France à soutenir ses intérêts en Egypte, il prépare une intervention du Sultan en faisant de ce souverain le mandataire des grandes puissances. Si nous faisons mine d'intervenir au Caire, nous y rencontrerons Abdul-Hamid qui se présentera comme suzerain et comme l'allié de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie.

En second lieu, si Berlin se sent menacé par le panslavisme, si la Russie essaye d'attaquer l'Allemagne ou l'Autriche, M. de Bismarck prépare une action offensive de la Porte sur le flanc des armées russes.

Dans les deux cas, la Turquie est une carte importante dans le jeu de l'Allemagne. Ce n'est pas une des moindres habiletés du chancelier d'avoir amené une telle situation et prévu les éventualités sur deux points différents.

Nous n'avons pas à parler aujourd'hui de l'Egypte; aucun fait nouveau ne s'est produit au Caire; nous reviendrons sur cette question dès que les événements nous en fourniront l'occasion.

La question brûlante, à cette heure, est celle du panslavisme. Les journaux allemands discutent les plans de campagne, comme si la guerre était déclarée; le *Tagblatt*, de Berlin, énumère même toutes les chances de victoire qu'a l'Allemagne et les diverses opérations stratégiques qui doivent être employées.

La *Presse*, de Vienne, dit avec raison que l'accueil fait au général Skobelev par les officiers de Saint-Petersbourg qui l'ont ac-

clamé à la gare est un symptôme particulièrement grave.

Si le Czar, en effet, a blâmé le général, le blâme a été fort discret, et personne n'en sait rien.

Le *Morning-Post* publie une lettre de Berlin, d'où il résulte que le gouvernement allemand s'attend à voir le chauvinisme russe entraîner l'Empereur et « courir à la guerre tête baissée ».

L'Egypte va plus loin encore: il prétend que les panslavistes sont d'accord sur certains points avec les nihilistes et qu'ils ont entamé des négociations pour la future constitution de l'Empire.

Nous voulons bien croire qu'il y a quelque exagération dans tous ces jugements; mais, d'un autre côté, nous devons reconnaître que la situation en Russie est des plus critiques. Une crise sociale et politique se prépare dans ce vaste empire; le parti moscovite semble prendre sa revanche contre le parti allemand, si longtemps favorisé par l'empereur Alexandre II; et dans ces conditions, étant données l'exaltation des panslavistes et l'énergie sauvage de leur action, on peut s'attendre aux événements les plus imprévus.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 mars.

Les consolidés anglais arrivent à 100 15/16, en reprise de 1/8 sur la veille.

Le début de notre marché est assez ferme, les cours de nos rentes sont supérieurs à ceux de la clôture d'hier, mais les offres étant très-nombreuses les prix fléchissent quelque peu.

Le 5 0/0 ouvre à 84.15, descend à 83.95 et reste à 83.85. L'amortissable fait successivement 84.40 et 84.30. Sur le 5 0/0, le début se fait à 116.75, on faiblit à 116.65 pour rester à ce cours.

Les fonds étrangers fléchissent: l'Italien à 87.40, le Turc à 11.75.

Les valeurs de nos sociétés de crédit éprouvent également une réaction accentuée. Cette faiblesse s'explique par suite de l'approche de la liquidation de quinzaine et par les réalisations de bénéfices de quelques spéculateurs.

La Banque de France fait 5,250 et s'avance à 5,250 peu de temps après.

La Banque d'Escompte n'est qu'à 660.

Seul le Crédit Foncier est excellent et se tient à un niveau aussi bon que la veille. Les obligations de cet établissement sont très-recherchées par les capitaux de placement.

Le Crédit Lyonnais est à 805, mais c'est un cours d'attente qui ne se maintiendra pas par suite des demandes.

La Banque de Prêts à l'Industrie fait 350 avec tendance à la reprise.

La Société Générale se traite à 680.

Mêmes cours sur les chemins français.

Valeurs industrielles fermes, Suez, 2,450.

Rio-Tinto très-demandé à 665.

Chronique Locale et de l'Ouest.

École de Cavalerie de Saumur.

TABLEAUX D'AVANCEMENT POUR L'ANNEE 1882.

Nous extrayons des tableaux d'avancement dans la cavalerie la liste des noms qui appartiennent actuellement à l'École de Saumur.

— C'est vrai ! dit le directeur.
— Vos écuries et votre carrosserie, entr'autres, se trouvent à la discrétion de subalternes beaucoup trop indépendants.

— J'en conviens, mais ce sont des spécialités...
— Comme l'arquebuserie, une de vos grandes affaires pour l'exportation, placée sous l'autorité d'un agent secondaire, manquant de la dignité, de la fermeté qu'il faudrait pour faire plier les contre-maitres.

— Je le sais bien, je ne le sais que trop, puisqu'il faut, à chaque instant, que je m'en mêle...

— Au détriment de vos occupations d'un ordre supérieur. Au-dessous du secrétaire général, il vous faudrait un contrôleur permanent.

— Cela est si vrai que j'ai voulu faire intervenir nos ingénieurs; mais chacun d'eux s'est retranché dans ses attributions actuelles. Les uns pour ne pas se surcharger d'un travail absorbant, les autres trouvant au-dessous d'eux l'utile contrôle dont vous parlez, ont prétendu que c'était affaire administrative, ce qui me réduit à m'en occuper moi-même...

— Sans parvenir à réformer les abus, faute d'un bon aide-de-camp.

— Eh ! mon Dieu ! Si j'avais l'homme qu'il me faut, dès demain, je proposerais au conseil la création de l'emploi de censeur.

— Ah ! monsieur le directeur, combien je suis

heureux de vous trouver si complètement d'accord avec M. le comte du Hêtre qui, préoccupé de cette lacune, m'a chargé de voir, de m'informer, de chercher, à sa place, l'homme qu'il vous faudrait, tel que vous venez de le peindre.

— C'est-à-dire, répéta le directeur en vertu de ses aptitudes à l'assimilation, actif, sévère, intègre, très-vigilant et connaissant à fond tous les détails.

Les propres termes dont le docteur s'était servi; un triomphe de plus pour le système de Lavater.

— Eh bien ! auriez-vous trouvé ?

— Sous les rapports généraux, oui : âge convenable, jeunesse et virilité, activité, fermeté, droiture, incorruptibilité, l'honneur en barre; je répondrais de lui corps pour corps; très-intelligent, jouissant d'une certaine fortune, ce qui est toujours bon; mais...

— Mais, quoi donc ?

— Mais, dit le docteur en souriant avec malice, manquant de la qualité la plus essentielle...

— Diable ! Laquelle donc ? fit le directeur déconcerté.

Ici la tabatière, méthodiquement ouverte, poliment présentée, et, après un refus un peu impatient, la prise savourée selon les principes.

— Eh bien ! dit enfin le docteur, il n'est, par malheur, ni devin, ni sorcier...

— Je n'ai point parlé de cela, interrompit le directeur.

Chefs d'escadrons et majors proposés pour le grade de lieutenant-colonel.

1881.

M. Briois, directeur des études et professeur de topographie et d'art militaire à l'École de cavalerie.

Capitaines proposés et classés pour le grade de chef d'escadrons ou major.

1880.

MM.

Delherm de Novital, instructeur à l'École de cavalerie.

Richard, instructeur à l'École de cavalerie.

D'Aviau de Piolant, instructeur d'équitation à l'École de cavalerie.

Burnez, sous-directeur des études à l'École de cavalerie.

1881.

De Claude de Mazieux, instructeur à l'École de cavalerie.

Lieutenants proposés et classés pour le grade de capitaine.

1879

MM.

De Cahouet, sous-instructeur d'équitation à l'École de cavalerie.

Leddé, sous-instructeur d'équitation à l'École de cavalerie.

1880

Bodin de Galembert, sous-instructeur militaire à l'École de cavalerie. *Egalement proposé pour instructeur.*

De Scouriau de Beaufort, sous-instructeur d'équitation à l'École de cavalerie.

1881

Humbert, sous-instructeur à l'École de cavalerie. *Egalement proposé pour capitaine instructeur.*

Voisin, sous-instructeur d'équitation à l'École de cavalerie. *Idem.*

De Place, sous-instructeur à l'École de cavalerie. *Idem.*

Menuau, sous-instructeur à l'École de cavalerie. *Idem.*

Le Bouyer de Saint-Gervais de Monhoudou, sous-instructeur à l'École de cavalerie. *Idem.*

Picard, professeur d'histoire et de géographie militaires à l'École de cavalerie.

Louvat, sous-instructeur à l'École de cavalerie. *Egalement proposé pour capitaine instructeur.*

Perrin, sous-instructeur à l'École de cavalerie. *Egalement proposé pour instructeur.*

Sous-lieutenants proposés et classés pour le grade de lieutenant.

1881

M. André, sous-instructeur d'équitation à l'École de cavalerie.

Courses de Verrie-Saumur.

Les courses de Verrie auront lieu cette année, comme en 1881, à deux époques, le 30 avril et le 2 juillet.

Le premier jour, dimanche 30 avril, six prix seront courus, savoir :

— Mille pardons ! fit bonnement Delcambre, puisque vous voudriez qu'il connût à fond tous les détails de votre Compagnie, à laquelle il est encore étranger.

— Allons, monsieur le docteur, vous nous amusez maintenant. Il est bien clair, parbleu ! que nous lui donnerons le temps de se mettre au courant de tout ce qu'il devra connaître...

— Oh ! sous le rapport des chevaux, des harnais, de la carrosserie, des armes de luxe, il en remonterait. Il calcule bien; bonne écriture, rédaction irréprochable, celle d'un homme bien né dont l'éducation a été complète; correction, clarté, concision; il s'occupe de chimie... Ah ! diable... Déjà cinq heures ! Dieu !... Ciel !... Quel retard !... Pardon, monsieur le directeur, demain !... J'ai bien l'honneur...

— Mais le nom... le nom de votre phénix ?

— Sang et furie !... Tête de mule !... je suis hors de moi ! crie Delcambre ne voulant pas entendre, feignant d'être ahuri, bousculant le garçon de bureau.

Le nom ! ah ! par exemple ! il eût fait de la belle besogne en désignant M. Manuel de Sardagne, afin que, dans la soirée, M. le directeur apprît qu'il s'agissait d'un décafé du club Maquignon.

Quand il fut arrivé en courant au bout du corridor, il se retourna, cria :

— A demain, midi, sans faute, mes salutations

Prix d'ouverture (course de haies), 1,000 fr.

Steeple-chase militaire, Objet d'art.

Prix du Cercle Saint-Hubert, 1,000 fr.

Steeple-chase militaire, Objet d'art.

Prix du Fagot (courses de haies), 1,000 fr.

Lundi 1^{er} mai : Tir aux pigeons.

Mardi 2 mai : Rallye-Paper.

Deuxième jour de courses, dimanche 3 juillet :

Prix du château de Marson, courses de haies, Objet d'art.

Steeple-chase militaire, Objet d'art.

Prix du Parc (course de haies), 1,000 fr.

Steeple-chase militaire, Objet d'art.

Prix de Saumur (crow country steeple-chase), 1,000 fr.

Prix de Verrie (grand steeple-chase à dicap), 2,000 fr.

Lundi 3 juillet : Tir aux pigeons.

Mardi 4 juillet : Rallye-Paper.

Nous publierons le programme détaillé de ces courses.

La semaine dernière est mort à Paris, son domicile, rue d'Hauteville, M. Brindeau, ex-sociétaire de la Comédie-Française, était âgé de 68 ans.

Comme sociétaire de la Comédie-Française, M. Brindeau vint à deux reprises partir de 1852, donner plusieurs représentations sur le théâtre de Saumur. A cette époque, il a joué de nouveau sur la même scène, au mois de mai 1875, la *de Roland*, puis, en 1878, à l'époque des courses, les *Lionnes pauvres*, l'*Etranger* et *Verre d'eau*.

On sait qu'un vieux proverbe agricole, qui s'est malheureusement trop souvent vérifié, dit que les matinées de brouillard du mois de mars correspondent à autant de journées matinales au mois de mai, presque à mêmes dates.

Avant aux propriétaires de vignes et de bres fruitiers. Qu'ils prennent à l'avance leurs précautions pour les gelées de mai.

Ministère des Postes et des Télégraphes.

Un concours pour le surnuméraire au lieu le jeudi 20 avril 1882, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités, ainsi que les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat et âgés de moins de 30 ans.

Les candidats devront adresser avant tard leur demande au directeur des Postes et des Télégraphes du département, qui leur transmettra le programme de l'examen.

La liste d'inscription sera close le 1^{er} mai.

LA CAVALCADE DE SAINT-FLORENT.

Toute la population saumuroise se portait hier à Saint-Florent pour jouir du spectacle d'une cavalcade de charité organisée par les jeunes gens de cette commune.

les plus humbles !

Et, se démenant de plus belle, il ne cessait de dépit en gesticulant jusqu'à ce qu'il fût en rue.

De sorte qu'en rentrant chez lui, où sa gouvernante avait mis trois couverts, il riait comme un vieux singe, bien certain qu'il était de n'avoir fait de pas de clerc.

— Oh ! je vous placerais, Manuel, contre votre marée, malgré le directeur.

— M'aurait-il donc refusé ?

— Il vous attend, mais sans moi vous n'irez renvoyé aux antipodes. Oh ! les bons billets à Châtre que les lettres de notre cher du Hêtre !

Ainsi fut accueilli Manuel qui arrivait exactement à l'heure avec Honoré, et pénétrait pour la première fois dans le sanctuaire du savant.

Tout y était propre et méthodiquement rangé. Entr'autres variétés de savants, il y a les distants et les observateurs. Chez le savant distants, l'esprit qui n'a jamais le temps de se lever les mains tout est poussière, papiers et confusion. Plus le siège qui ne soit encombré. Le moins qu'on puisse faire, c'est de s'asseoir sur une pointe de cornue de s'asphyxier en se heurtant à une cornue qui lante ou de marcher sur un fulminate qui emporte le mollet. Chez le savant observateur, aucun danger n'est à craindre.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

Rien n'a été épargné, chacun y a mis du sien et, comme il arrive toujours quand tous réunissent leurs moyens et leurs forces, la fête a été pleine de charmes.

Une température véritablement printanière devait contribuer au succès de cette journée, éclairée par un soleil radieux.

Vers deux heures, le cortège commençait à défilé en partant de la jonction des routes du Pont-Fouchard et de Saumur. Il était précédé de deux Arabes armés de pistolets dont les détonations eussent pu réveiller les moins curieux et les plus endormis ; mais il n'en était nullement besoin, car la joie et le sentiment du plaisir pétillaient sur les fronts de cette brillante jeunesse.

Puis venaient, à quelque distance les uns des autres, cinq chars qui ne laissaient rien à désirer sur ceux des dernières cavalcades.

Les musiciens, travestis en Chinois, faisaient entendre les plus joyeux morceaux de leur répertoire.

Le char des Champaniseurs attirait l'attention par son énorme bouteille qui en faisait le principal ornement, avec les ouvriers occupés à la fabrication et à la manipulation du vin, industrie si florissante à Saint-Florent.

Enfin, le char de l'Agriculture, élégant dans sa simplicité, précédait celui de la Charité ; la déesse surmontant ce dernier char tenait un drapeau aux couleurs nationales.

Le char du Charlatan s'annonçait avec force roulements de tambour. Son rôle, plus comique que tous les autres, le retardait toujours dans sa marche, et notre arracheur de dents, ne voulant pas être monotone, ajoutait continuellement une note gaie à son petit boniment. A-t-il fait fortune ? Il a eu certainement du succès.

Deux élégants gentlemen, aux vêtements bigarrés, aux manières les plus courtoises, coiffés de la tête du compagnon de saint Antoine, venaient offrir leurs civilités aux spectateurs. Heureusement que leur ramage ne se rapportait pas à leur plumage, car leurs grognements eussent fait horreur ; mais pour la circonstance ils avaient adouci leur voix.

Si les promeneurs avaient leur part de joie dans cette fête, les pauvres ne furent point oubliés. Sur le parcours de la cavalcade, de jeunes pages, élégamment vêtus, venaient tendre la main pour les indigents de leur commune, et, grâce à leur éloquence, ils ont recueilli partout le meilleur accueil et vu leur escarcelle se remplir nombre de fois.

Cette fête de bienfaisance, qui avait attiré une affluente considérable de curieux, se renouvelait le soir. Les chars, illuminés de lanternes vénitiennes, avec des torches et feux de Bengale, suivaient le même itinéraire que dans l'après-midi, au milieu d'un concours toujours aussi considérable de spectateurs.

CONSEIL MUNICIPAL D'ANGERS.

Le Théâtre d'Angers. — Précautions contre l'incendie.

La deuxième partie du Rapport présenté par M. Leroy traite des précautions spéciales à prendre pour sauver les bâtiments.

« Nous croyons, dit le Rapport, que l'installation des eaux de la Loire est établie d'une manière insuffisante. Les tuyaux qui amènent les eaux dans les deux réservoirs placés sous la toiture ont un diamètre beaucoup trop faible, et on peut presque dire qu'en cas d'incendie, il n'y aurait pas d'eau au Théâtre. Les conduites devront être remplacées dans le plus bref délai, non-seulement dans l'intérieur du Théâtre, mais encore et surtout sur la voie publique dans une certaine longueur. C'est là une grosse dépense, sans doute, mais elle s'impose et nous ne doutons pas que vous ne l'approuviez.

« De plus, il serait utile, croyons-nous, d'installer au-dessus de la scène un réseau de tuyaux assez rapprochés et percés de trous, formant en un mot pommelle d'arrosoir, pour pouvoir inonder la scène au premier signal d'incendie. Ce réseau serait commandé par une clef placée au rez-de-chaussée sur la scène, près du poste des pompiers.

« M. l'architecte-ingénieur de la ville nous a signalé le mauvais état des escaliers qui permettent de circuler sur la toiture, et leur insuffisance. Ces escaliers sont fort utiles, et nous demandons de les faire mettre en état et d'en augmenter le nombre. Enfin, M. Demogot a également appelé notre

attention sur l'utilité qu'il y aurait à élever, au-dessus du toit et du côté droit, le mur qui sépare la scène des loges des artistes, afin d'isoler les maisons environnantes et d'empêcher les flammes d'en atteindre les toits. »

Quant au service des pompiers, que le rapport déclare tout à fait défectueux, voici les demandes de la commission :

« Nous vous demandons de décider qu'à l'avenir chaque pompier de service sera payé à raison de 2 francs par représentation, mais à la condition que le service se fera régulièrement et conformément aux prescriptions ci-dessous que nous vous prions d'adopter.

« Pendant tout le temps de la représentation, les huit pompiers de service seront répartis dans le Théâtre de la manière suivante, savoir : deux sur la scène, dans les endroits qui leur seront indiqués par l'officier de service ; deux dans les cintres de la seconde galerie, où se trouvent des bouches d'eau munies de tuyaux et de visoirs. Ce poste est certainement le plus important. Il domine la scène et les herbes, par lesquelles les incendies prennent le plus souvent naissance ; deux dans les avant-scènes des secondes, où il leur serait disposé une place spéciale, et près desquelles se trouvent également des bouches d'eau avec tuyaux et visoirs. Ce poste aurait la garde de la salle et de ses dépendances ; les deux autres hommes de service alterneraient avec leurs camarades.

« Enfin, nous croyons indispensable qu'une pompe soit remise dans le magasin des décors, et que des bouches d'eau soient établies dans les rues qui entourent le Théâtre, afin de pouvoir facilement alimenter les pompes. »

En outre des installations nouvelles dont il vient d'être question, la commission estime qu'il serait nécessaire de relier le Théâtre par un fil télégraphique avec les différents postes de police et celui des pompiers, établi à la Mairie. Ce télégraphe servirait non-seulement pour le Théâtre, mais encore pour tous les incendies qui peuvent se déclarer dans divers quartiers de la ville.

Ces différentes modifications ou installations nouvelles, jugées indispensables, exigeraient une dépense que la commission estime à 56,000 fr., et qui serait répartie sur les deux budgets de 1882 (26,000 fr.) et 1883 (30,000 fr.), sans compter l'imprévu sur lequel il faut toujours compter. On voit que la possession d'un théâtre municipal n'est pas d'une dépense médiocre.

CHATELLERAULT.

Vendredi matin, vers 9 heures, les habitants du quai du Château ont été vivement impressionnés par un triste événement. M. Paul Huet, ancien contrôleur d'armes, retraité, un vieillard de plus de quatre-vingt ans, demeurant rue Bourbon, n° 88, s'était rendu sur le quai du Château, et là, appuyé sur la rampe de fer qui longe la Vienne, il s'est tiré un coup de revolver dans la bouche. Il est tombé foudroyé, la tête ensanglantée ; M. le commissaire de police et un de ses agents sont arrivés immédiatement et ont fait transporter le corps de la victime à son domicile. M. le docteur Raguit, se trouvant à passer quelques minutes après l'accident, n'a pu que constater la mort de M. Paul Huet. On ne sait quel mobile a pu pousser la victime à un acte de désespoir pareil.

(ECHO de Châtellerault.)

NIORT.

Lundi dernier, la Cour d'assises des Deux-Sèvres a ouvert la session du premier trimestre 1882, sous la présidence de M. Coindreau, conseiller à la Cour d'appel de Poitiers, ayant pour assesseurs M. Espierre, président du tribunal de Niort, et M. Niyard, juge au même siège. Deux affaires étaient au rôle, et la session n'a eu qu'une audience.

Exposition de Niort.

Les travaux de construction pour l'Exposition industrielle, artistique, horticole et scolaire qui doit avoir lieu à Niort du 20 mai au 20 juillet sont poussés activement. La charpente en bois et fer, de la grande nef de l'Industrie, exécutée par deux entrepreneurs de la Vienne, MM. Huguet et Mongruel, est du meilleur effet.

La municipalité a fait commencer déjà, dans les allées hautes de la Brèche, le jardin

des fêtes où sera installée l'Exposition de l'Horticulture qui promet d'être fort brillante. L'excellente Fanfare Niortaise, qui sera transformée, au moment de l'Exposition, en musique d'harmonie, et d'autres musiques qui pourront alterner avec elle, donneront un grand attrait à cette partie de l'Exposition qui attirera de nombreux visiteurs.

Les demandes des exposants sont nombreuses déjà ; mais, afin de donner une facilité plus grande aux retardataires, la municipalité et les commissions ont décidé de proroger jusqu'au 25 mars le délai fixé pour les demandes d'admission des industriels, et jusqu'au 31 mars pour les déclarations à faire par les artistes.

De 15 au 30 avril, tous les objets destinés au concours de l'Industrie et des Beaux-Arts devront être déposés dans le local de l'Exposition. Du 1^{er} au 19 mai, ils seront classés et installés dans les emplacements qu'ils devront occuper, de façon à ce que, le 20 mai, jour de l'ouverture de l'Exposition, l'installation soit entièrement achevée.

Un appel est fait aux possesseurs de collections particulières, l'art rétrospectif devant occuper une place importante à l'Exposition de Niort.

Les artistes et les industriels qui doivent exposer apprendront, avec plaisir, que la municipalité est en train d'organiser une Loterie, dont le produit servira à acquérir des tableaux, ainsi que des objets exposés dans les différents groupes de l'Industrie.

NANTES.

On lit dans l'Espérance du Peuple :

« Toutes les campagnes sont infestées de vagabonds dont l'audace ne connaît pas de bornes et qui sont un objet de terreur pour les femmes et les enfants qu'ils rencontentent.

« Lundi dernier, au déclin du jour, deux vigoureux gaillards se présentent dans une habitation isolée de la commune de Mauves où se trouvait une femme seule. Ils demandent du pain, la femme leur en donne ; du vin, qui leur est également accordé ; puis, mettant le poing sous le menton de cette malheureuse, ils réclament de l'argent. Effrayée par les menaces de ces misérables, la femme pousse un cri et, aussitôt, deux chiens qui se trouvaient dans une écurie voisine se précipitent dans la maison en aboyant avec fureur. Craignant de voir arriver des hommes, les vagabonds se hâtent de prendre la fuite. Quand les autres habitants de la maison arrivèrent, ils trouvèrent la pauvre femme presque morte de frayeur. »

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 12 mars 1882.

Versements de 164 déposants (28 nouveaux), 37,282 fr. 50 c.

Remboursements, 14,026 fr. 98 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambert-des-Lévéés.

Faits divers.

La République maçonnique publie un décret du conseil de l'ordre du Grand-Orient de France « ratifiant l'expulsion définitive de la maçonnerie » du sieur Gabriel Jogand Pagès, dit Léo Taxil, prononcée par la loge le Temple des amis de l'honneur français dans sa tenue du 14 octobre 1881.

Cette expulsion a été motivée par la condamnation pour plagiat, subie en police correctionnelle par le sieur Léo Taxil.

M. Bazile Talma, ancien officier supérieur, fils du grand tragédien, vient de mourir à Paris. Mercredi, à son enterrement, figurait une députation de la Comédie-Française, ayant à sa tête MM. Perrin, Got et Febyre.

A la suite de plaintes réitérées de la So-

ciété protectrice des animaux, notamment à l'occasion de combats de coqs organisés à Hazebrouck, malgré les défenses préfectorales, le ministre de l'intérieur vient de prier le préfet du Nord de prendre les mesures nécessaires pour empêcher un genre de divertissement contraire à la loi. Le ministre a informé la Société qu'il y a lieu de penser que les combats de coqs ne se renouvelleront plus.

Le tribunal correctionnel de Montluçon, dans son audience du 4 mars, a condamné à deux mois de prison, pour vagabondage, un nommé Rogue, qui comparaisait devant la justice pour la quarante et unième fois.

Deux fiancés échangent l'anneau traditionnel. La jeune sœur de la fiancée, qui assiste à la cérémonie intime, demande à son père : — Pourquoi donc se donne-t-on réciproquement un anneau, lorsqu'on entre en ménage ? — Mon enfant, répond le papa, c'est pour mieux indiquer que le mariage est une chaîne.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 13 mars 1882.

Avec le concours de M. DORIA, fort ténor, et de M^{lle} DE RETTE, forte chanteuse.

LA JUIVE

Grand opéra en 5 actes, paroles de Scribe, musique de F. HALÉVY.

Distribution :

Éléazar MM. Doria.
Le cardinal Brogny..... Mayan.
Léopold..... H. Leroy.
Ruggiero..... Yrac.
Albert..... Grandard.
Un crieur..... Pascaud.
Un soldat..... Démon.
Rachel..... M^{lle} de Rette.
Eudoxie..... Mercier.

Hommes et femmes du peuple, seigneurs, princes, cardinaux, etc.

Au 1^{er} acte, **La Valse**, par M^{lles} BERTHE et ANITA.

Au 3^e acte, **Pas de Trois**, par M^{lles} LAVIGNE, BERTHE et ANITA.

L'administration de l'Univers illustré prévient ses lecteurs qu'ils aient à se mettre en garde contre les propositions d'un nommé J.-M. Beaume, s'il venait solliciter ou renouveler des abonnements et encaisser le montant. Cet individu n'a aucune qualité pour se présenter au nom du journal.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Ludovic Halévy, par Th. L. — La vie en Egypte, par H. Vernoy. — Un bateau de passage hollandais, par H. V. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — Les villes d'hiver : Menton, par Ch. Franck. — L'avocat Loubet (suite), par M^{me} Charles Reybaud. — Une visite indiscrète, par H. Vernoy. — Bulletin financier, par Plutus. — Les Grèbes, par R. Bryon. — Courrier des modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Echees.

GRAVURES : Ludovic Halévy. — La vie en Egypte : Dame arabe en promenade ; cortège d'une princesse égyptienne. — Un bateau de passage hollandais. — Théâtre national de l'Opéra : *Namouna*, ballet en deux actes et trois tableaux, de M^{lles} Nuytter et Petipa, musique de M. Lalo. — Souvenirs de Menton. — L'agitation en Irlande : Propriétaire assailli par des paysans, pendant une partie de chasse. — Une visite indiscrète. — Les Grèbes. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 40 ; trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

Sommaire du n° 50. — Cherchez le Jésuite ; Pourquoi ? Parce que ! La grève des électeurs ; Un tour de Goblet ou la magie républicaine (gravure) ; Ce qui se passe ; Chambre des députés ; La Réponse des pères de famille ; La République en danger ; Témoins et jurés ; Choses et autres ; Le bon Dieu français ; Tétante Molinari à son cher Léon ; Conseils pratiques.

Abonnements : 8 fr. par an ; 4 fr. pour 6 mois ; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13.

Se trouve, à Saumur, chez M. Dézé, libraire.

Bibliographie.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr. ; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 15 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. DU CLEUZIOU. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 53, rue de Fleurus, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4^e édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

ALIMENT DES ENFANTS.

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose, d'anémie, le meilleur et le plus agréable aliment est le **Racahout des Arabes**, aliment nutritif reconstituant, préparé par **Delangrenier**, à Paris. — (Se défier des contrefaçons.) Dépôts dans chaque ville.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

| DÉPARTS | | ARRIVÉES | |
|---------------|-----------------|----------------|-----------------|
| DE SAUMUR | A POITIERS | A ANGERS | A ANGERS |
| 6 h. — matin. | 10 h. 31 matin. | 8 h. 42 matin. | 11 h. 12 matin. |
| 8 25 — | | | |
| 11 15 — | 7 39 soir. | | |
| 1 17 soir. | 4 55 — | | |
| 4 55 — | | | |
| 7 50 — | 11 48 — | | |

| DÉPARTS | | ARRIVÉES | |
|----------------|----------------|----------------|------------|
| DE POITIERS | A MONTREUIL | A SAUMUR | A SAUMUR |
| 5 h. 50 matin. | 9 h. 13 matin. | 9 h. 53 matin. | 6 30 soir. |
| 8 35 — | 5 17 soir. | 4 25 — | 4 25 — |
| 12 15 soir. | 3 50 — | 11 30 — | |
| 6 45 — | 10 47 — | | |

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur, successeur de M^e LE BLAYE.

A VENDRE UN GRAND MAGASIN

Avec cour, écurie et caves.

A SAUMUR,

Près la Gare d'Orléans.

S'adresser à M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, 27. (24)

Etude de M^e GAZEAU, notaire à Jarzé (Maine-et-Loire).

A VENDRE OU A LOUER BELLE HABITATION

Près le bourg et commune de Jarzé.

Jardins anglais et potager, cours d'eau et prairie de première qualité, le tout de 3 hectares 59 ares 50 centiares.

Communications rapides avec Angers et Baugé.

Bureau de poste et télégraphe.

Etude de M^e COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).

A VENDRE PAR ADJUDICATION

Le dimanche 26 mars 1882, à midi précis.

En la Mairie des Rosiers, et par le ministère dudit M^e COURTOIS, notaire.

LES IMMEUBLES

Ci-après.

Commune des Rosiers.

Vingt-deux ares 50 centiares de terre, aux Cloisons, section J, n^o 343 du cadastre.

Vingt-quatre ares 99 centiares de terre, à la prairie des Champs-Girard, même section, n^o 253 du cadastre.

Vingt ares 16 centiares de terre, même lieu, même section, n^o 250 du cadastre.

Dix-huit ares 36 centiares de terre, aux Portes, même section, n^o 1157 du cadastre.

Quarante-huit ares de terre, mêmes lieu et section, n^o 1151 du cadastre.

Vingt-deux ares 92 centiares de terre, mêmes lieu et section, n^o 1083 du cadastre.

Vingt-huit ares 65 centiares de terre, mêmes lieu et section, n^o 1075 du cadastre.

Commune de Saint-Clement.

Quatorze ares 69 centiares de terre, au Clos-de-Jacques, section A, n^o 108 du cadastre.

Onze ares 96 centiares de terre, mêmes lieu et section, n^o 103 du cadastre.

Le tout appartenant aux Hospices de Baugé.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e COURTOIS, notaire, dépositaire du cahier des charges.

M^e BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, 27, demande un petit clerc.

M^e AUBOYER, notaire à Saumur, demande un clerc, sachant faire les actes courants.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean, n^o 44,

Occupée par M. Limier, marchand de parapluies.

S'adresser à M. MOLLAY, rue Bodin, 20, à Saumur. (111)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située place des Récollets,

Avec BEAU JARDIN bien affrûté et dépendances.

S'adresser à M. ALLORY, rue du Puits-Neuf.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

DEUX MAISONS

Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir.

La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir.

La seconde, occupée par M^{me} Guichard, corsetière.

Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire.

S'adresser à M. Prudhommeau et à M^{me} Guichard, ou au bureau du journal.

MAISON A LOUER

Rue de la Petite-Bilange, n^o 10.

S'adresser à M. DELAMARRE. (11)

SEMAINE SAINTE A ROME

NAPLES, POMPEI, LE VESUVE.

Voyage à prix réduit en 2^e classe. — Départ 30 mars. — Même excursion en 1^{re} et 2^e classes avec la Sicile facultativement. — Départ 16 avril. — Voyages circulaires Italie, Espagne, Portugal, Algérie, avec prix déterminés pour hôtels.

Guide pour toute l'Italie, 5 francs. Agence LUXIN, 36, boulevard Haussmann, Paris. (151)

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANBUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux fait disparaître promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge ; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux.

Traitement gratuit pour les pauvres.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

LIBRAIRIE ABEL PILON

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

LIBRAIRIE — GRAVURES — MUSIQUE

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE ABEL PILON

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

LIBRAIRIE — GRAVURES — MUSIQUE

50 pour 100 de REVENU PAR AN

LIRE MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr.

PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

LA VELOUTINE

EST UNE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — CH. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

REVUE HEBDOMADAIRE

Scientifique, illustrée, spéciale, seul journal tenant les lecteurs au courant de tous les détails de l'Exposition universelle d'électricité, organe indépendant des exposants.

REDACTEUR EN CHEF : W. de FONVIELLE

E. de GLISSON : DIRECTEUR

Un numéro, 40 centimes. — L'année, 18 francs. Union postale 20 francs.

PARIS, 16, rue du Croissant, PARIS

Envoi de numéros spécimens gratuits sur demande

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.